

# Groupe Minoteries se redresse malgré la hausse du prix du blé

Le seul meunier suisse coté a vu son bénéfice net progresser de 10,2% en 2007.

**AGNÈS PEDRERO**

A LAUSANNE

Le salut est en marche. Deux ans après avoir entamé sa restructuration, le leader de l'industrie meunière en Suisse, avec 24% des parts de marché, voit enfin ses résultats passer au vert. De quoi réjouir son directeur, Marc Müller, en poste depuis 2005. En un an, le bénéfice net a augmenté de 10,2% à 5,6 millions de francs, malgré le renchérissement du blé et une certaine stagnation de la demande. L'exercice positif pour Groupe Minoteries a été marqué par une croissance de 2% des ventes en volumes. De son côté, le chiffre d'affaires a cependant fléchi de 1,6% à 121 millions de francs suite à la cession de la vente de la société PA Pâtisserie Artisanale, qui réalisait un chiffre d'affaires de 4,5 millions.

De son côté, l'unité d'aliments pour animaux (Biomill) – qui représente 10% des affaires – continue de souffrir des effets de sa réorganisation, avec un repli de 6% de ses ventes. «Malgré ce mauvais résultat, nous ne voulons pas nous en séparer, réfute Marc Müller. Au contraire, nous voulons en faire une roue de secours au cas où notre cœur de métier venait à défaillir.»

## Le blé tendre reste le pilier de la croissance

La profitabilité à peine retrouvée, le directeur du groupe vaudois n'entend pas pour autant se reposer sur ses lauriers. La prudence reste de mise pour les résultats 2008. Le principal souci étant le renchérissement du blé – qui compte pour plus de 75% des frais

de la société. Cette hausse des coûts a, d'ailleurs, poussé Groupe Minoteries à relever ses tarifs de 8% en moyenne en 2007. «Il faut renforcer notre compétitivité, notamment face aux concurrents européens», répète Marc Müller.

Un impératif d'autant plus important que les négociations agricoles avec l'Union européenne devraient aboutir dans les prochaines années. La Suisse ne pouvant importer, pour l'instant, que 70.000 tonnes de blé européen par an.

## Les cours européens rattrapent les prix suisses

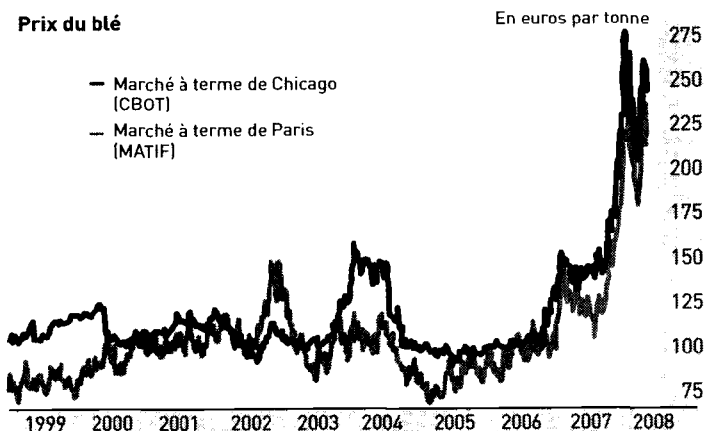
Or, en l'état actuel du marché, les meuniers helvétiques ne pourraient pas faire face à leurs homologues étrangers: les prix du blé indigène restant supérieurs à ceux pratiqués dans les pays voisins, malgré la flambée des cours mondiaux (voir le graphique ci-contre). En 2007, il a augmenté de 13 à 16 francs en Suisse, pour atteindre 70 à 75 francs par quintal, tandis qu'en Europe il a presque doublé. Du coup, l'écart entre les prix suisses et européens s'est réduit. De quoi réjouir Marc Müller: «C'est la meilleure chose qui puisse nous arriver. Cela rend nos produits plus attractifs.»

En attendant une ouverture des marchés, le CEO finalise le programme de remise en forme de Groupe Minoteries. Au menu: réduction des coûts et rachats d'entreprises. Si le premier point avance, le rachat de son concurrent Meyerhans Hotz – qui a une part de marché de 10% – s'éternise. Le montant de l'opération aurait dû être annoncé fin 2007, mais les négocia-

tions n'ont pas encore abouti. Une solution pourrait surgir d'ici un ou deux mois, avance Marc Müller, qui prévoit une absorption de Meyerhans Hotz à travers une augmentation du capital de Groupe Minoteries dont l'entreprise thurgovienne détiendrait une part. Ce rachat devrait permettre d'accroître les synergies entre les deux sociétés, qui devront toutefois rationaliser leur système de production. Groupe Minoteries disposant de deux unités de production, tandis que Meyerhans Hotz en compte quatre, toutes en Suisse alémanique. Beaucoup trop, aux yeux de Marc Müller, qui a passé trente ans chez Groupe Minoteries. Ce dernier se dit ravi d'un éventuel rapprochement, mais il a surtout les yeux rivés sur la prochaine récolte. Celle de 2007 ayant été assez mauvaise du fait de la chaleur en avril et des pluies tombées juste avant la moisson. Verdict: cet été.

[a.pedrero@agefi.com]

## LA HAUSSE DES COURS A OBLIGÉ LE MEUNIER VAUDOIS À RELEVER SES PRIX DE 8% EN MOYENNE EN 2007



Près de 60% des clients de Minoteries sont dans l'industrie agroalimentaire (Nestlé, Unilever et Migros).

Source: Groupe Minoteries